

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## CHOSÉS SÉRIEUSES

Dans Faust on voit de bons vieillards qui, tranquilles et heureux, regardent passer les bateaux « tandis que les peuples, là-bas, se cassent la tête ». Nous autres, nous n'imitons pas ces bons vieillards; nous nous cassons la tête avec le Panama, l'affaire Dreyfus et autres questions, tandis que les peuples là-bas, font leurs affaires et se rient de nous qui ne faisons point les nôtres.

A cet égard, quelques lignes que publiait, dans un de ses derniers numéros, un des organes attitrés du gouvernement allemand, la *Gazette de Cologne* pourraient, s'ils avaient le loisir de faire une telle lecture, renseigner M. Paul Déroulède et ses amis « les patriotes ».

Il n'y a pas lieu, disait la *Gazette de Cologne*, d'attribuer à l'incident de Fachoda une importance exagérée; mais il n'est pas visible cependant qu'il est extraordinairement avantageux pour les Anglais que, juste en ce moment, l'affaire Dreyfus et toutes suites occupent de telle façon l'opinion publique en France qu'il ne reste plus guère aux Français de temps pour traiter un peu énergiquement les affaires égyptiennes ».

Cette remarque du journal allemand n'est hélas, que trop conforme à la vérité.

Pour la plupart des Français il semble que l'île du Diable soit devenue le centre du monde, et Dreyfus, s'il avait connaissance de cette situation, pourrait vraiment, sans trop d'orgueil, dire comme le personnage d'une autre tragédie : « Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis. » Il faut avouer qu'il est triste pour la France qu'une affaire de trahison nous en ait réduits là.

Et pendant ce temps, comme nous le disions tout à l'heure, l'Europe et le monde s'agitent, les plus graves intérêts sont en jeu.

Que deviennent le rôle et l'action de la France ?

O patriotes, vrais ou faux, vous devriez bien un peu y songer au lieu de vous laisser à ce point hypnotiser, et de nous hypnotiser nous-mêmes avec l'affaire Dreyfus.

Sans parler de l'incident de Fachoda qui indique peut-être quelle est notre impuissance dans les affaires d'Egypte, combien d'autres questions devraient, à cette heure, solliciter notre attention !

Que devient la proposition de désarmement formulée par notre allié, le Tsar Nicolas II ?

A quelle ligue de conduite s'est arrêté notre gouvernement pour les affaires de Crète toujours en suspens et, d'une manière plus générale, pour les questions qui se rattachent à la sanglante politique du Sultan et au prochain voyage de Guillaume II en Palestine ?

Pensons-nous, pour notre part, à tirer le moindre parti des graves événements qui sont en train de s'accomplir en Chine et dont pourraient, à côté de ceux de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Russie, profiter, peut-être dans une large mesure, notre commerce et notre industrie ?

Pour ne rappeler qu'un fait tout récent, qu'on lise le discours que Guillaume II vient de prononcer à Stettin et dans lequel il a mis

une fois de plus en lumière la tendance de l'Allemagne à développer de plus en plus son commerce maritime et son exportation qui, sur tous les points du globe ne cessent de grandir, à côté de ceux de l'Angleterre et des Etats-Unis, dans d'effrayantes proportions, tandis que nous....

Mais qu'est-ce que cela à côté des propos de M. Esterhazy que nous apportent les journaux d'Outre-Manche et que reproduit complaisamment la presse française ?

C. R.

## La Dette publique de l'Angleterre

Sous ce titre, un statisticien des plus distingués, M. Alfred Neymarck a établi un petit compte qui est plein d'enseignements. On peut le résumer ainsi :

Pendant la seconde moitié de ce siècle, l'Angleterre a diminué sa dette de plus de 4 milliards, de sorte que cette dette se trouve maintenant réduite à 15 milliards.

Durant la même période, la dette de la France a été augmentée de 21 milliards, si bien qu'elle s'élève maintenant au chiffre formidable de 36 milliards.

La France, il est vrai, a eu la guerre de 1870, mais, depuis, nous avons fait une politique de fils de famille, empruntant et ne rendant pas où si peu que ce n'est pas la peine d'en parler.

Or, voyez comme tout s'enchaîne. Quand un peuple n'a qu'une dette légère, il paye peu d'impôts.

Payant peu d'impôts, la vie sur son territoire est bon marché.

Le bon marché de l'existence a pour conséquence une production agricole et industrielle à bas prix.

Et, quand un pays produit à peu de frais, il est armé pour lutter contre la concurrence sur les marchés étrangers plus sûrement que par l'application des formules empiriques du protectionnisme.

Ceci explique bien des choses, entre autres notre manque d'expansion au dehors, qui fait que nous passons le temps à nous entre-dévorer *at home*, faute de trouver un aliment à notre activité au-delà de nos frontières

## QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

### La ligue Michelet

A l'occasion du centenaire de Michelet, on vient de fonder une ligue Michelet, qui se propose de favoriser, « par l'éducation de l'individu, le développement de la solidarité nationale. »

Au nombre des premiers et principaux adhérents nous trouvons : M<sup>me</sup> Michelet, Aulard, H. Bérenger, Buisson, Bouchor, E. Petit, C. Wagner, Chauvelon, G. Geffroy, J. H. Rosny, etc.

L'un des publicistes fondateurs de la ligue montre comment on a été amené à en jeter les bases :

Nous avons la République dit-il, mais non les mœurs et les vertus républicaines : voyez la corruption des pouvoirs publics, la corruption des mœurs, l'alcoolisme, la prostitution, la criminalité, le fonctionnarisme d'Etat, les faveurs et la servilité qu'il entraîne, la toute puissance de l'argent, le discrédit du parlementarisme, l'effroyable exploitation de l'homme par l'homme, etc....

Une association qui aura pour but bien déterminé de guérir quelques-uns de ces

maux dont souffre notre pays et qui travaillera à rendre l'individu meilleur, plus instruit et plus fort, tout en répandant dans l'esprit public les idées fécondes de justice et d'humanité, une telle association mérite d'être encouragée et aidée par tous ceux qui veulent le relèvement moral de la nation française.

Dans la société démocratique, le rôle de l'instituteur est trop important pour qu'il ne soit pas invité à apporter son concours à l'œuvre entreprise par la ligue Michelet. Nous pensons même que beaucoup d'instituteurs donneront leur adhésion avec enthousiasme. Pour eux la cotisation annuelle est réduite à 1 fr.

Dans le programme élaboré par les fondateurs, un accord s'est fait sur certains points essentiels :

1° Respect de la république parlementaire (seulement il faut une réforme préalable de l'esprit public);

2° Nécessité de l'armée (mais d'une armée respectueuse des institutions républicaines);

3° Education laïque;

4° Respect de la libre pensée;

5° Nous protesterons contre les oppressions que fait faire l'argent sur les conditions et les consciences;

6° Défense de l'enfant, de la femme, du travailleur;

7° Respect de l'individu dans sa conscience, dans sa santé, dans son droit au bien-être.

On veut l'individu plus fort dans la société plus solidaire

Voilà des principes qui sont en effet ceux qu'on voudrait voir à la base d'une société et, aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire de travailler à leur application.

L'œuvre entreprise par la ligue Michelet peut porter des fruits, à condition que chacun de ses membres, dans sa sphère d'action, usera de tous les moyens en son pouvoir, pour faire pénétrer dans l'esprit public, les grands principes et les idées de justice qui étaient incarnés par Michelet.

Le moyen le plus sûr c'est de créer des « courants d'opinion » comme le disent les fondateurs et c'est le *livre à bon marché* et la *conférence populaire* qui peuvent y aider.

Mais combien cette œuvre demande de persévérance et d'efforts répétés ! Pour convertir les jeunes gens à l'étude sérieuse, pour éloigner les hommes des cabarets, pour détrôner le dieu « Argent » et le dieu « Alcool » que de rudes batailles restent encore à livrer ! Enrôlons-nous, sans retard, dans la ligue Michelet et pénétrons-nous de son esprit.

UN AMI DU PROGRÈS.

## INFORMATIONS

### Mouvements en préparation

C'est très probablement dans sa réunion de mardi prochain 4 octobre, que le conseil des ministres statuera, sinon sur la totalité, au moins sur la plupart des mouvements en préparation dans les divers ministères.

Il y a en préparation :

1° Un mouvement préfectoral, ayant pour point de départ le changement de fonctions de certains préfets, et l'admission à la retraite de certains autres.

2° Un mouvement judiciaire ayant pour origine, la vacance du siège du premier président à la Cour d'appel de Paris;

3° Un mouvement au conseil d'Etat, déterminé par la prochaine mise à la retraite,

sur sa demande, de M. Bonthoux, conseiller d'Etat en service ordinaire;

4° Un mouvement dans le personnel des trésoriers généraux et receveurs des finances, qui a pour première cause la vacance de la trésorerie générale de Dijon et qui se liera distinctement au mouvement préfectoral.

### M. Forichon

Le bruit court que dans le cas où M. Forichon — suivant la demande de M. Brisson — serait nommé premier président à la Cour d'appel, ce serait M. La Borde, directeur des affaires civiles au ministère de la justice, qui serait nommé à sa place conseiller à la Cour de cassation. M. La Borde serait remplacé à la direction des affaires civiles par M. Geoffroy, directeur du personnel.

### Anniversaire de la mort de Pasteur

A l'occasion du troisième anniversaire de la mort de Pasteur, le professeur Metchnikoff, remplissant les fonctions de directeur de l'Institut de la rue Dutout, en l'absence de M. Duclaux et du docteur Roux, actuellement éloignés de Paris, a réuni les professeurs, médecins, aides des laboratoires, le personnel administratif et tous les employés de la maison. Tous sont descendus avec lui dans la crypte et ont défilé dans un silence recueilli et ému autour de la tombe de leur maître.

Cette cérémonie, touchante dans sa simplicité, n'a duré que quelques instants.

### Le Pape et l'affaire Dreyfus

On assure que le Souverain Pontife, persévérant dans sa politique de respect du sentiment populaire français, a fait adresser par les soins du cardinal Rampolla, au nonce apostolique de Paris, une longue dépêche dans laquelle Sa Sainteté se déclare attristée de voir la presse conservatrice française continuer à se montrer aussi passionnément opposée à la révision du procès Dreyfus.

Léon XIII incite les journaux catholiques à observer, à partir d'aujourd'hui, une attitude neutre et impartiale et à attendre les événements.

### Affaire Millerand-Paulmier

Les arbitres choisis par MM. Paulmier et Millerand se sont réunis à l'hôtel Saint-James; ils ne se sont séparés qu'après avoir adopté le procès-verbal suivant :

Les arbitres soussignés, après avoir entendu les témoins des deux parties et délibéré sur la question à eux posée : « M. Paulmier a-t-il le droit de s'adresser à M. Millerand, rédacteur en chef de la *Lanterne*, pour lui demander raison de l'article signé « Mouston » et dont M. Henri Turot s'est déclaré l'auteur ? » décident : M. Henri Turot est seul responsable de l'article dont il s'est déclaré l'auteur,

Signé : PAUL DÉROULÈDE, A. RANC ; ALPHONSE HUMBERT, L. DUMONTEIL.

Le juge d'instruction Louiche vient de signer l'ordre de mise en liberté provisoire de M<sup>me</sup> Paulmier, qui avait été extraite de la prison Saint-Lazare et conduite dans le cabinet du juge.

### Le Colonel Picquart

Une des conséquences immédiates de sa situation est de rendre à l'ex lieutenant-colonel Picquart le droit de porter l'uniforme.

Dans le cas où l'information en cours se terminerai par un ordre de mise en jugement, le prisonnier comparaitrait donc devant le conseil de guerre en tenue de lieutenant colonel, tel qu'il apparaissait aux curieux dans les galeries de Harlay à l'issue des audiences du procès Zola.

**La brochure d'Esterhazy**

Le bruit court, depuis quelques jours, que le commandant Esterhazy se disposerait à faire paraître soit à Londres, soit à Paris, au gré de son intérêt, une brochure à sensation.

Le gouvernement s'est préoccupé, nous assure-t-on, des mesures à prendre, dans l'hypothèse, qui n'a rien d'in vraisemblable, où cette brochure contiendrait des révélations intéressantes la sûreté extérieure de l'Etat.

**Mort de la Reine de Danemark**

La reine Louise de Danemark vient de succomber à une longue maladie qui, depuis longtemps, inspirait des inquiétudes à la famille royale.

Elle était née en 1817 et, il y a quelques jours à peine, le 7 septembre, on fêtait le quatre-vingt unième anniversaire de sa naissance.

A la nouvelle de la mort de la reine de Danemark, le président de la République s'est fait inscrire par le général Hagron sur le registre déposé à la légation de Danemark. M. Le Gall et tous les officiers de la maison militaire de la présidence sont allés s'inscrire, ainsi que tous les ministres présents à Paris.

**Guyane française**

Le ministre des colonies, M. Trouillot, a répondu à la demande formulée par M. Ursleur, député de la Guyane, relative au renforcement des troupes, l'informant que, de concert avec son collègue de la marine, il vient de prendre des mesures en vue d'envoyer immédiatement à la Guyane un détachement d'infanterie égal en nombre et de même composition que celui que la Martinique au mois de juin dernier et qu'il va mettre en route un renfort de surveillants.

**Angleterre contre Russie**

La situation se gâte en Chine, et l'Angleterre semble être décidée à agir énergiquement.

Sir Claude Macdonald, représentant britannique, a été appelé par le ministre des affaires étrangères à Pékin, qui lui a demandé pour quelle raison la flotte anglaise était concentrée dans le golfe de Petchili.

Sir Claude Macdonald a répondu très catégoriquement que son gouvernement était décidé à protéger par tous les moyens possibles les intérêts anglais.

L'amiral Seymour a pris le commandement de l'escadre anglaise.

Actuellement, la flotte russe et la flotte anglaise sont en face l'une de l'autre.

Les Russes réparent et arment en toute hâte les batteries de Port-Arthur, qui avaient été détruites pendant la dernière guerre sino-japonaise.

**La paix Hispano-Américaine**

Aguinaldo, chef des insurgés philippins, a proclamé solennellement la République des Philippines, jeudi dernier à Malolos.

Aguinaldo a passé la revue de ses troupes, et a adressé une proclamation aux puissances dans laquelle il explique ses idées et ses projets.

**Un voyage couteux**

Les nouvelles de Constantinople disent que les dépenses occasionnées par la visite de l'empereur d'Allemagne dépasseront probablement 300.000 livres turques.

La pénurie du Trésor impérial, devient très aiguë et le mécontentement des fonctionnaires, surtout des fonctionnaires subalternes, augmente chaque jour. Tous les subalternes et les ouvriers de l'arsenal n'ont touché, cette année, que deux mois d'appointements.

Le mécontentement est d'autant plus vif qu'on attribue le mauvais état des finances aux frais occasionnés par les préparatifs de la réception de l'empereur d'Allemagne.

**Expulsion d'Anarchistes**

Vingt-deux des anarchistes militants, sur les trente-six désignés par le conseil fédéral pour être expulsés du territoire de la Confédération, ont été conduits à la frontière, à Bâle, Saint-Julien, Chasso et Feldkirch.

Quatre-vingt-dix autres individus sont signalés comme devant être étroitement surveillés.

**Un complice de Luccheni**

La police du Tessin a arrêté un nommé Hugo Ramboni, accusé de complicité dans l'assassinat de l'impératrice d'Autriche.

Ramboni a été amené à Genève et écroué à la prison de Saint-Antoine.

**Incendiaire précoce**

Ces jours derniers, plusieurs incendies très violents se déclaraient dans la commune de Charnes, dans l'Ardèche, sans qu'on ait pu en découvrir les causes.

Au cours d'une enquête, la gendarmerie fut frappée des contradictions qui se produisirent dans la déposition d'une fillette de onze ans. Pressée de questions, l'enfant finit par avouer être l'auteur des incendies. Elle déclara, paraît-il, les avoir allumés pour le plaisir de « voir brûler les maisons et courir les gens ».

Cette jeune fille, qui appartient à une des plus honorables familles du pays, a été laissée en liberté provisoire.

**L'éventreur Vacher**

*En cassation*

Vacher, l'éventreur de bergers, épuise toutes les juridictions avant de comparaître devant les jurés pour rendre compte de ses forfaits.

Vacher, qui, par moments, tient à se faire passer pour fou, montre surtout qu'il connaît, lui aussi, les coins et les recoins de la procédure.

La Cour de cassation, chambre criminelle, a examiné sans rejeter le pourvoi formé par Vacher, contre l'arrêt de la chambre des mises en accusation de la cour de Lyon qui l'a renvoyé devant la Cour d'assises de l'Ain, sous l'inculpation d'avoir assassiné le jeune Victor Portalier.

Cet assassinat est un des nombreux crimes pour lesquels Vacher va comparaître prochainement devant la Cour d'assises de l'Ain.

Vacher a ainsi épuisé tous les moyens de procédure et devra se résigner à rendre compte des crimes qu'il a commis.

**Un bandit corse**

La brigade de gendarmerie de Zicavo a procédé, sur le territoire de cette commune, à l'arrestation du fameux bandit Renucci, qui gardait la campagne depuis 1885, époque où, à la suite d'une discussion politique, il tua un de ses parents. Il se réfugiait souvent dans le Fiumorbo, où il jouissait sur les autres bandits et sur la population d'une autorité surprenante.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Commission départementale**

*Séance du 30 septembre*

Des pensions sont accordées aux nommés Jean Roume, de Cavagnac, Tassaint, de Sarrazac et Grescaline d'Aynac.

Commune de Cremps. — Demande de secours rejetée, la commune ayant reçu en 1897 de nombreux secours.

St-Géry. — Réparations au cimetière des Masséries. Accordé 75 fr. sur les fonds d'amende de police correctionnelle.

Cours. — Construction d'une mare-abreuvoir et réparation d'une fontaine publique. Accordé 50 fr. sur les fonds d'amende de la police correctionnelle.

Souillaguet. — Réparation de mobilier scolaire. Accordé 60 fr.

Fajoles. — Réparation aux écoles primaires publiques. Accordé 65 fr.

Pescadoires. — Construction d'un préau à la maison d'école. Accordé 100 fr. (réordonnement).

Grèzes. — Reconnaissance d'un chemin rural allant du chemin de grande communication n° 38, au chemin de grande communication n° 13. La commission prend l'arrêté de reconnaissance.

*Séance du 1<sup>er</sup> octobre*

Douelle. — Classement du chemin vicinal ordinaire n° 6, partant de la halte de Douelle à Badaillons.

Sarrazac. — La commission prononce le déclassement du chemin vicinal ordinaire n° 12.

Rampoux. — Approbation de l'avant-projet du chemin vicinal ordinaire n° 1 et déclaration d'utilité publique.

Lissac. — Approbation de l'avant-projet du chemin vicinal ordinaire n° 2. Déclaration d'utilité publique.

Fons. — Approbation de l'avant-projet du chemin vicinal ordinaire n° 5 et déclaration d'utilité publique.

Bail de la caserne de gendarmerie de Gourdon soumis par M. le préfet. Approuvé.

Bordereau des mandats émis pendant le mois d'août.

Carayac. — Achèvement de construction d'un réservoir d'eau. Accordé 60 fr.

La commission s'ajourne au 30 novembre prochain.

**CAHORS**

**EN GONDOLE**

Le *Télégramme* trouve plaisant que certaines personnalités politiques et administratives bien connues et très estimées à Cahors, se soient permis de s'installer dans une gondole au manège-salon.

Notre confrère est tout joyeux de nous raconter qu'on lançait à nos amis des confettis, qu'on les entourait, qu'on les fêtait... ; cela prouve, tout simplement, la sympathie que nos compatriotes ont pour eux.

Si notre confrère aimait les contrastes, il aurait pu nous dire aussi qu'un monsieur, au pardessus noisette, se promenait silencieux, solitaire, ... alors que dans la salle étaient ceux qui, naguère, chantaient ses louanges et lui adressaient de nombreuses et bruyantes protestations d'amitié...

Mais le *Télégramme* n'aime pas la note triste, et on ne saurait lui en vouloir ! ...

**NOS ADVERSAIRES**

Dans son numéro d'hier, la *Petite Gironde* publie un entrefilet où elle dénonce les actes « Tyraniques » de M. Vival et de notre nouveau préfet.

Pour notre confrère qui prétend avoir le monopole de la sincérité républicaine, les radicaux sont tout ce que l'on veut excepté des républicains. Notre adversaire ressemble un peu trop à M. Millevoye dont la *Petite Gironde* d'aujourd'hui fait le portrait suivant : « Tel nous l'avons connu, tel « nous le retrouvâmes avec ses allures de « substitut soupçonneux, de patriote intolérant, qui suspectent jusqu'à l'honnêteté « même, accusent jusqu'à la vertu et refusent d'admettre qu'on puisse aimer sa « patrie si l'on pense autrement que M. « Millevoye. »

Que notre confrère nous cite donc les actes d'arbitraire accomplis par notre sympathique préfet ; nous avons énuméré, il y a quelque temps, les monstruosité de l'administration précédente et nous avons prouvé, au lieu de l'affirmer seulement, que nous vivions sous un régime de terreur réactionnaire.

Les actions d'éclat de M. Rousset et de son enfant de chœur sont nombreuses, nous tenons à en citer une encore, pour prouver à notre confrère que nous n'avons pas oublié la bonne administration de l'ancien préfet.

Le jeune Quercy, Louis, a été admis en 1897 avec le numéro 1 aux examens des bourses d'enseignement primaire supérieur. Son père est facteur des postes à St-Géré et a à sa charge 5 enfants. Jamais situation n'a été plus digne d'intérêt. Cependant M. Rousset n'a pas cru devoir accorder — par des moyens que nous ferons connaître au *Télégramme*, s'il le désire — au jeune candidat la bourse qu'il sollicitait ; le père était soupçonné d'être un peu trop républicain et ami de M. Vival ; M. Rousset a rendu cet enfant responsable des opinions politiques de son père, il lui a brisé son avenir en lui refusant le supplément d'instruction qu'il demandait.

Voilà sans doute ce que notre confrère appelle de la tolérance.... et l'époque où de telles actions étaient accomplies était l'âge d'or de la République... notre adversaire n'est vraiment pas difficile.

**Lycée Gambetta**

La rentrée des pensionnaires aura lieu lundi prochain 3 octobre, avant 8 heures du soir.

Les demi-pensionnaires et les externes devront être présents au lycée le lendemain, 4 octobre, à 7 heures 1/2 du matin.

**Bourses universitaires**

Par arrêté, il est attribué une bourse de 1,500 francs pour l'année 1898 1899, près la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse, au candidat de l'agrégation des sciences physiques, notre compatriote M. Emile Farge, de Cahors.

**L'Orphéon de Cahors au concours de Nîmes**

Nous extrayons du journal *l'Accord parfait* du 15 septembre dernier, les appréciations suivantes du Jury du concours musical de Nîmes, concernant les deux sociétés qui ont obtenu les deux premiers prix au concours d'honneur :

MORCEAU IMPOSÉ : *Le Colporteur* (De Fays).

1<sup>re</sup> division, 2<sup>e</sup> section. — *Lyre Vergevoise*, directeur M. Valette. — Les éléments de cette société sont incontestables et incontestés. Il y a un ensemble remarquable sous le rapport des voix, mais ce qui manque à ces orphéonistes c'est la délicatesse d'interprétation et le fini d'exécution que l'on doit demander à des organes semblables.

Le chœur a été compris et chanté d'une façon solide, mais le style a péché à plusieurs reprises, ce qui a été une cause du succès de la société concurrente. 2<sup>e</sup> prix.

*Orphéon de Cahors*, directeur M. G. Barreau. — Cette interprétation n'a pas été aussi brillante que la précédente sous le rapport du volume, mais on se trouve en présence de réels chanteurs qui disent bien et qui charment.

Il y a eu un passage douteux, c'est incontestable, mais cette faute, cet accident pour mieux s'exprimer, a été racheté haut la main par une exécution très artistique et très bien comprise de la belle page de M. de Fays. 1<sup>er</sup> prix avec diplôme de direction au chef.

**Au 131<sup>e</sup> territorial**

Mardi prochain, 4 octobre, arriveront à Cahors 860 territoriaux, pour accomplir leur période d'instruction de treize jours, au 131<sup>e</sup> territorial.

Pendant cette période, les territoriaux effectueront des manœuvres qui auront une durée d'au moins trois jours ; les soldats de l'armée active seront appelés à y prendre part.

**Les prévoyants de l'Avenir**

*Société civile de Retraites*

Situation au 30 Septembre 1898

|                                |              |
|--------------------------------|--------------|
| Capital.....                   | 24,244,695 » |
| Sociétaires existants.....     | 234,681      |
| Sections (France et Colonies). | 1,282        |

**Véloci-Sport Cadurcien**

Nous rappelons que c'est le dimanche 9 octobre courant que sera couru le championnat de fond. (100 kilomètres) pour l'année 1898.

L'itinéraire suivi sera le suivant :

Départ pont Louis-Philippe en face la maison Trubert à 11 heures 1/2 du matin.

Chemins de grande communication n° 33, 16 et 32 entre le pont Louis-Philippe à Cahors et Saint-Sauveur-la-Vallée, par Vers, et retour au pont Louis-Philippe et route nationale n° 20 de Paris à Toulouse jusqu'au point du bornage 105 kilomètres 500 et retour jusqu'à la borne 87 kilomètres (à l'entrée du faubourg Saint-Georges) point d'arrivée de la course.

Les vélocipédistes du département du Lot qui y prendront part, et qui couvriront la distance en moins de 6 heures recevront tous un diplôme délivré par la société le V. P. C. établissant leur performance, et le premier arrivé recevra en outre le titre de champion du Lot pour 1898.

On est prié de se faire inscrire sans retard chez M. Péfourque, secrétaire du V. S. C. 24, boulevard Gambetta à Cahors.

**Société des Etudes du Lot**

La Société des Etudes reprendra lundi, 3 octobre, ses séances interrompues par les vacances annuelles.

**MADAME SANS-GÈNE**

On nous annonce que la représentation de *Madame Sans-Gêne* est définitivement fixée au mercredi 5 octobre.

Nous concitoyens ont encore présent à la mémoire l'unanime succès que M<sup>me</sup> Berny a remporté dans le personnage désormais populaire de la Maréchale Lefebvre ; elle le retrouvera cette fois-ci encore devant le public de Cahors.

Entourée d'une troupe de premier ordre, transportant avec elle un luxueux matériel de costumes, de décors, d'accessoires, M<sup>me</sup> Berny présentera un spectacle unique, qui attirera certainement la foule à notre théâtre.

Ajoutons que cette soirée constitue la soirée de famille par excellence, capable d'intéresser tout le monde, grands et petits.

Madame veuve Layton, le D<sup>r</sup> et Madame Darquier, et toute la famille ont l'honneur de prier leurs amis et connaissances de vouloir bien assister au service anniversaire qui sera célébré, le jeudi 6 octobre, à 10 h. précises du matin, en l'église Cathédrale, pour le repos de l'âme de feu

**Monsieur LOUIS LAYTOU**

Ancien Imprimeur et Directeur du Journal du Lot, Administrateur de la Banque de France.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées d'excuser un oubli involontaire.

**Arrondissement de Cahors**

**SAUZET.** — Voici le programme des grandes fêtes qui auront lieu à Sauzet les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre 1898 :

Samedi 1<sup>er</sup> octobre. — A 7 heures du soir, arrivée de la musique en ville. salves d'artillerie, marrons d'air, feux de Bengale ; à 8 heures et 1/2, retraite aux flambeaux, sérénade sur les principales places de la localité ; à 9 heures, quadrille de bienvenue.

Dimanche 2 octobre. — A 7 heures du matin, nouvelles salves d'artillerie ; à 8 heures, aubades aux gens de la commune ; à 10 heures, plantation de l'arbre de la Liberté ; à 11 heures, distribution des bouquets ; à 2 heures du soir, jeux divers, tels que : mât de cocagne, jeu du croquant, jeu de la pomme, jeu de la bobine de fil ; à 4 heures, grandes courses de bicyclettes avec primes importantes, (les coureurs qui désireront y prendre part n'ont qu'à adresser leurs demandes à M. Clovis Borredon) ; à 5 heures, grand bal de jour dans la halle ; à 8 heures, grande illumination à giorno des édifices publics, des avenues, de la place du Commerce et de la salle du bal ; à 8 heures 1/2, brillant feu d'artifice tiré par le Ruggieri du Quercy ; à 9 heures, retraite aux flambeaux avec chars richement décorés ; à 9 heures 1/2, grand bal de nuit.

Lundi 3 octobre. — A 7 heures du matin, tour de ville en musique ; à 9 heures, tir aux pigeons ; à 1 heure et 1/2 du soir, jeu de cerceau, de la poêle, de la cruche et course enfantine ; à 2 heures, grand concours de grimaces ; à 4 heures, ouverture du grand bal de jour ; à 8 heures, retraite aux flambeaux ; à 9 heures, grand bal de nuit ; à minuit, adieux à la musique, grande bataille de serpents et de confetti, galop infernal.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC.** — Conseil d'hygiène. — Le conseil d'hygiène de l'arrondissement de Figeac s'est réuni jeudi, à l'hôtel de la sous-préfecture, sous la présidence de M. Julien Chauve, sous-préfet.

Etaient présents : MM. Vival, député, maire de Figeac ; Delon, faisant fonctions

d'ingénieur ; Brives, architecte de la ville ; Pezet et Brugel, docteurs en médecine ; Monziol, pharmacien de première classe.

Une seule affaire était portée à l'ordre du jour : l'agrandissement du cimetière de Marcihac, canton de Cajarc.

Après les explications fournies par M. le président et l'examen des pièces du dossier, le conseil, à l'unanimité, a émis un avis favorable.

— *Trouvé mourant.* — M. Boisse, âgé de soixante ans, propriétaire au village de Pempeu, commune de Bagnac, revenait de la foire d'Asprières, lorsque, arrivé au bout de la côte de Bouillac, il fut pris subitement d'une attaque d'apoplexie et s'affaissa sur le sol. Ce malheureux, qui respirait encore, fut retrouvé le lendemain par des habitants d'une ferme voisine. Transporté de suite à son domicile, il ne tarda pas à expirer.

**St-CÉRÉ.** — Nous apprenons avec un bien vif plaisir que notre ami M. Bazenant directeur de l'école primaire supérieure de St-Céré, vient d'être nommé, sur sa demande, à Bandol.

Nous applaudissons à cet avancement mérité et nous adressons à M. Bazenant toutes nos félicitations.

**MONTBRUN.** — *Incendie.* — Un incendie s'est déclaré dans une grange située à Montbrun, appartenant à M. Carrayrou, propriétaire à Saujac (Aveyron).

L'immeuble, d'une valeur de 900 fr., était loué à M. Jean Beauvaille, cultivateur à Montbrun. La grange et ce qu'elle contenait sont entièrement consumés ; les pertes s'élèvent à 1,100 fr. et sont ainsi réparties : 800 fr. pour la grange et 300 fr. pour les denrées et instruments aratoires appartenant au fermier. Ce dernier, non assuré.

Les causes du sinistre sont inconnues, mais on suppose qu'elles sont dues à l'imprudence d'un enfant du fermier, âgé de quatre ans

**LABASTIDE-DU-HAUT-MONT.** — *Incendie.* — Le 25 septembre, vers dix heures du matin un incendie dû à l'imprudence d'un enfant de 8 ans, a ravagé une friche d'environ 50 ares, appartenant au sieur Bex, propriétaire à Labastide-du-Haut-Mont.

**Arrondissement de Gourdon**

**GOURDON.** — *Coups et blessures.* — Ces jours derniers, les nommés Guillaume Gervais et Jean Gervais, cultivateurs à Montfaucon, s'étant pris de querelle pour un motif futile, Jean Gervais a porté des coups et fait des blessures à son adversaire.

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie de Labastide-Murat contre ces trop irascibles cultivateurs.

**MARTEL.** — *Cheval emballé.* — Il y a quelques jours, deux personnes de la Corrèze, avec un enfant, passaient à Martel, revenant de Roc-Amadour.

Ils firent halte devant l'hôtel Sol.

Ayant débridé leur cheval, celui-ci aussitôt prit le galop. Il descendit le cours des Fossés, entraînant dans la voiture la femme et l'enfant qui n'étaient point descendus

Arrivé place de la Rade, l'animal allait fatalement s'abattre sur le parapet de l'arbre-voir, lorsque le forgeron Jarrige s'élança sans crainte du danger le saisit aux naseaux et l'arrêta net.

Toutes nos félicitations.

**St-GERMAIN.** — *Foire* — La foire du 26 septembre à St-Germain a été d'une faible importance.

Toujours affaires très lentes, transactions difficiles, sans doute que la sécheresse excessive que nous subissons depuis si longtemps contribue pour une large part à la persistance de la crise commerciale actuelle.

— Enfin au moment où l'on désespérait de la pluie, après une si longue attente, au milieu de la foire une ondée aussi bienfaisante qu'inattendue est tombée durant l'après-midi, à la grande satisfaction de tout le monde.

Cours pratiqués : Bœufs de boucherie, de 30 à 32 fr. les 50 kilos ; bœufs d'attelage, de 500 à 700 fr. la paire ; veaux de 0 fr. 70 à 0 fr. 75 le kilo.

Brebis de boucherie et moutons, de 0 fr. 60 à 0 fr. 65 le kilo ; peu d'affaires sur le le reste.

Porcelets de 10 à 15 fr. selon grosseur. Volailles de 0 fr. 50 à 0 fr. 60 le 1/2 kilo. Œufs 0 fr. 80 la douzaine.

Gibier peu abondant et se vendent au prix de : lièvre, de 4 à 5 fr. pièce ; perdreaux, de 1 fr. à 1 fr. 25 pièce ; cailles 0 fr. 60 pièce.

Les marchands forains, assez nombreux, paraissent ne pas avoir fait de bonnes recettes.

**Chez nos voisins**

**TOURNON-D'AGENAIS.** — *Foire.* — La foire du 29 a été assez belle sous tous les rapports mais les transactions ont été très lentes.

*Marché aux prunes*

Apport 500 quintaux. Voici les cours pratiqués ; de 50 à 55, au demi kilo 50 à 55 fr., les 50 kilo, 60 à 65 38 à 40 fr. ; 70 à 75 28 à 32 fr. ; 80 à 85 16 à 18 fr. ; 90 à 95, 12 à 14 fr. ; 100 à 105 8 à 10 fr. ; fretin 5 à 6 fr.

**BULLETIN FINANCIER**

Les allures du marché ne se sont pas modifiées depuis hier, elles ne devront vraisemblablement se modifier que dans les premiers jours du mois prochain. Cependant la tenue de nos rentes est un peu plus faible. Le 3 0/0 reste à 102,55 en baisse de 10 c. ; le 3 1/2 0/0 à 105,95 et l'amortissable à 101,80 n'ont pas varié.

La Banque de France sans changement est à 3,550, le Crédit Foncier à 702 a repris de 10 fr. ; le Crédit Lyonnais de 7 fr. à 855.

Le Comptoir National d'Escompte vaut 583 et la Société Générale 550.

La Banque spéciale des valeurs industrielles est demandée à 202.

Le Suez a baissé de 3 fr. à 3,692.

Parmi nos Chemins, le Lyon à 1,932 et l'Orléans à 1,880 ont seuls été cotés à terme.

Les fonds étrangers, sauf l'Extérieure qui recule de 43,20 à 42,92, sont sans changement, l'Italien à 92,55 ; le Turc à 22,32, la Banque Ottomane à 546, le Portugais à 23,85 et le Russe 3 0/0 1891 à 96,95.

Au comptant, les actions Bec Auer se traitent à 440.

**MARCHES**

**Bordeaux**

| ESPÈCES de BESTIAUX | AMENÉS | VENDUS | PRIX EXTRÊMES |
|---------------------|--------|--------|---------------|
| Bœufs.              | 264    | 214    | 55 à 71       |
| Vaches.             | 30     | 12     | 45 à 60       |
| Moutons.            | 1040   | 693    | 68 à 82       |
| Porcs.              | 1366   | 1019   | 48 à 55       |

**La Vilette**

| ESPÈCES de BESTIAUX. | AMENÉS. | VENDUS | PRIX EXTRÊMES |
|----------------------|---------|--------|---------------|
| Bœufs.               | 2632    | 2332   | 0.59 à 0.88   |
| Vaches.              | 734     | 514    | 0.49 à 0.86   |
| Taureaux.            | 477     | 175    | 0.40 à 0.70   |
| Veaux.               | 4861    | 1460   | 0.65 à 1.14   |
| Moutons.             | 18962   | 15404  | 0.65 à 1.14   |
| Porcs.               | 5362    | 5280   | 0.80 à 1.18   |

Bœufs. — Vente calme.  
Vaches. — Vente calme.  
Taureaux. — Vente calme.  
Veaux. — Vente calme.  
Moutons. — Vente mauvaise.  
Porcs. — Vente calme.

**ECOLE DE NOTARIAT**

*Enregistrement et hypothèques*

**THÉORIQUE ET PRATIQUE**

DE TOULOUSE (36<sup>e</sup> ANNÉE)

Rentrée le 15 octobre. — Succès certain

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**AVIS DE LA COMPAGNIE**

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a consenti, sur la demande du Commissariat général de l'Exposition, une réduction de 50 % sur les prix de ses tarifs généraux et spéciaux, avec minimum de 2 centimes par tonne et par kilomètre, pour le transport des matériaux destinés à la construction des palais, pavillons et autres ouvrages que l'Administration de l'Exposition de 1900 édifiera en vue de cette Exposition.

Les intéressés devront s'adresser au Commissariat général de l'Exposition pour faire ramener, par son intermédiaire, à ce taux de réduction, les prix qui leur auraient été réclamés pour ces transports.

**AVIS**

*Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.*

**L'hôtellerie sanglante**

PAR PAUL MAHALIN

**PREMIÈRE PARTIE**

**Les Assassins**

**II**

DRAGON DE LA RÉPUBLIQUE ET CHASSEUR DE BOURBON

— Un ennemi.  
— Minute ! La langue me fourche. Je veux dire un noble, un ci-devant, royaliste... Car nous avions en face de nous le petit corps du prince de Condé ; de rudes lapins, tout de même, et qui nous donnaient plus de fil à retordre, à deux ou trois mille qu'ils étaient, que tous les mangeurs de choucroute de l'armée austro-prussienne !  
— N'était-ce pas un lieutenant aux chasseurs de Bourbon ?  
— Vous avez deviné... En le voyant arriver je me croyais perdu, vu que nous ne faisons pas de quartier aux émigrés pris dans le combat. Pour sûr il allait ordonner aux têtes carrées de m'achever...  
— Ah !

Eh bien, voilà où je me trompais du tout au tout...

— Vraiment ?

— Le brave garçon, au contraire, enjoit aux allemands de me laisser tranquille, et comme ils refusent d'obéir, il se précipite sur eux et exécute — de l'épée — un moulinet qui les oblige à décamper en un clin d'œil.

Puis, il descend de son cheval, et m'aide à remonter sur le mien, en me disant d'une voix douce comme celle d'une femme :

— Nous ne faisons la guerre qu'aux idées de la République. Rejoignez vos compagnons monsieur, et puisse notre sang, qui se mêle aujourd'hui dans la lutte fratricide, se confondre plus tard sous le même drapeau pour la gloire de la patrie !

Une fois le pied dans l'étrier, le... reste fut bientôt en selle. Je baragouinais un tas de choses pour remercier mon sauveur. Mais lui me saluant et m'indiquant ma route :

« On sonne le ralliement là-bas. Allez vite vous faire panser. Je vais en faire autant de mon côté, heureux que les blessures dont nous souffrons tous deux, nous viennent de la main de l'étranger. »

De fait, nous saignions en duo ce qu'il était une bénédiction ; moi de ma balle dans l'épaule ; lui, d'un coup de lance qu'il avait reçu de l'un de ces uhlands enragés en s'escrimant pour me dégager...

— Oui, au sommet du front, au-dessus de la tempe droite...

Le sous-officier tressauta d'étonnement.

— D'où diable savez-vous cela ? demanda-

t-il.

Son interlocuteur avança la tête :

— Voici la cicatrice, fit-il.

Le maréchal des logis se dressa sur sa chaise :

Soudain il se leva avec impétuosité et courut, les bras ouverts vers l'ancien lieutenant aux chasseurs de Bourbon :

— Sacrodiéux ! citoyen ci-devant, voulez-vous que je vous embrasse ?

— Du meilleur de mon cœur, mon camarade.

Les deux hommes échangèrent un étreinte chaleureuse. Ensuite, carrilonnant du couteau sur son verre, le sous-officier appela :

— Hola ! la fille, l'aubergiste, la baraque, tout le tremblement !...

Les deux servantes accoururent au tintamarre.

Le militaire commanda :

— Attention, les poulettes ! Ouvrons les ouies à la consigne... Apportez-nous incontinent, un couple de fioles de derrière les fagots : Thiaucourt ou Pagny, au choix. On ne regarde pas au prix. Seulement, si le vin n'est pas chenu, je flanque le patron en bouteille à sa place... Est-ce compris ?... Alors, à gauche, par quatre, Margoton et Jeanneton ! Escadron, en avant ! Au trot !...

Puis s'adressant à son vis-à-vis :

— Je veux que nous trinquions ensemble avec la vieille liqueur des vignes de Lorraine.

Le digne soldat débordait d'une allégresse qui faisait trembler la maison.

Cependant sa physionomie se rembrunit tout

à coup. Il se reprit à examiner le « citoyen ci-devant » avec une soupçonneuse inquiétude.

— Ah ça ! j'y songe, dit-il, vous avez émigré ?...

— Eh bien ! questionna l'autre.

— Eh bien ! j'espère que vous n'êtes pas rentré en France avec de mauvaises intentions ?

— De mauvaises intentions ?

— Dame ! il y a comme cela, pour l'instant, à Paris, une bande de Vendéens, de Chouans, des partisans de l'ancien régime, qui manigancent contre la République et le premier Consul toutes espèces de complots, de traquenards, de machines infernales...

— Rassurez-vous, répondit le gentilhomme d'un ton grave. En profitant du bénéfice de la loi qui m'a rendu au sol natal, j'ai accepté sans arrière-pensée les faits accomplis et l'ordre de choses existant. J'ai pu combattre à ciel ouvert pour une cause qui était celle de la noblesse ; je ne conspirerais pas dans l'ombre contre la paix intérieure de mon pays. Ces messieurs de la Vendée ont leur opinion ; j'ai la mienne. L'épée de la royauté s'est brisée dans nos mains ; je n'en ramasserais point les morceaux pour les façonner en poignards.

Il ajouta avec un sourire.

— Croyez-moi, d'ailleurs, ce ne sont pas les Chouans qui menacent le plus l'existence de la République ; ce ne sont pas les partisans de l'ancien régime, comme vous dites, qui menacent le plus l'existence du Premier Consul.

(A suivre.)

LE  
DRAME DES CHARTRONS

PAR JULES DE GASTINE

PREMIÈRE PARTIE

Les deux rivaux

V

Edgard raconta ce qui s'était passé et ce que nos lecteurs connaissent.

Pendant son récit, un sourire se dessinait sur les lèvres des policiers.

Le commissaire demanda tout à coup :

— Comment êtes-vous entré dans la maison ?

— J'ai conservé ma clef.

Fernandez dressa la tête, et tous les regards se fixèrent sur M. de Cordouan.

Une même pensée était venue à tout le monde et un long frisson passa dans le corps des assistants.

Edgard jetait autour de lui des regards éperdus, comme s'il s'était senti soudain entraîné dans un abîme.

Il y eut quelques secondes de silence profond, puis le magistrat demanda :

— Et selon vous c'est pendant que vous étiez caché dans le placard que le crime aurait été commis ?

— Oui monsieur, répondit fermement Edgar.

Un nouveau sourire d'incrédulité erra sur les lèvres des auditeurs. Le magistrat reprit :

— Et vous n'avez rien entendu ?

— Si !... un grand cri.

— Et vous n'avez pas bougé ?

— J'étais enfoncé...

— Mais tout à l'heure, qui vous a ouvert ?

— J'ai brisé la porte, comme vous pourrez vous en assurer.

— Vous avez pu la briser pour fuir et vous n'avez pas pu la briser pour défendre la malheureuse que vous entendiez assassiner ?

— Je ne savais pas... Si j'avais pu supposer ! Il n'y a eu qu'un cri poussé, et je n'étais pas sûr qu'il vint de sa chambre. Ce n'est que lorsque j'ai entendu crier : A l'assassin ! que j'ai compris et que je suis sorti.

— C'est moi, qui ai crié, dit Fernandez.

— Oui... J'ai entendu aussi monsieur crier Delphine.

— Alors, dit le magistrat, comment vous expliquez-vous que le crime ait pu être commis ?

— Je ne me l'explique pas encore, monsieur, répondit le malheureux qui sentait qu'il perdait du terrain et qu'il s'enfonçait peu à peu.

— Il faudrait qu'il fût venu quelq'un pendant le court instant qui s'est écoulé entre votre entrée dans le placard et l'arrivée de M. Fernandez !

— Assurément.

— Par où cette personne serait-elle entrée ?

— Je ne sais pas.

— Par où serait-elle sortie ?

— Je ne le sais pas davantage.

Le commissaire haussa les épaules.

— Votre système est absurde !

Edgard tressaillit.

— Monsieur ! dit-il.

— Oui, absurde ! poursuivit le magistrat avec force. Il ne donnerait pas le change à un enfant.

— Que croyez-vous donc, vous aussi, monsieur ? fit le jeune homme devenu livide.

— Ce que je crois ? ce que croient tous ces messieurs.

D'un regard circulaire, il embrassa toute l'assistance, et tout le monde inclina la tête en signe d'assentiment.

— Je crois que c'est vous qui avez fait le coup.

— Moi, fit Edgar hébété, moi !... Vous osez m'accuser ?

— Qui voulez-vous que j'accuse ?

— Oh ! c'est infâme ! s'écria le malheureux, qui se cacha la figure dans ses mains.

Puis il ajouta :

— Et pourquoi aurais-je commis ce crime odieux ? Pourquoi ?

— Eh ! le sais-je ? Une dispute. Un moment de colère, Elle vous a peut-être menacé de faire manquer votre mariage.

— Non, monsieur, non.

— Et dans ce cas, vous feriez mieux d'avouer.

— Je n'ai rien à avouer, dit Edgar. Je suis

innocent !

— Alors défendez-vous... Prouvez que vous n'êtes pas coupable...

— C'est à vous, dit le jeune homme, à me prouver que je le suis !

— Oh ! ce ne sera pas long ! D'abord votre entrée à la maison. Il est acquis que la serrure n'avait pas été forcée. Vous seul avez pu pénétrer ainsi. Ce n'est pas un voleur. Puis vos aveux...

— Quels aveux ?

— Des aveux involontaires... L'aveu de votre entrevue, de votre séjour à côté de la chambre où elle était assassinée.

— J'ai dit ce qui s'était passé.

Je n'avais rien à cacher...

— Soit. Nous allons bien voir.

Edgard de Cordouan avait repris toute sa dignité et tout son sang-froid devant l'accusation injuste dont il était victime.

Il ne tremblait plus. Il n'avait plus peur. Le danger était là, réel. Il lui tiendrait tête. Il était de la nature de ces gens qui font peu, dans l'ombre, devant une crainte imaginaire, mais qui ne sourcilent pas en présence d'une épée ou sous la menace d'un coup de feu. Il avait été épouvanté à la pensée qu'il pouvait être soupçonné, et maintenant qu'il se sentait accusé, compromis, il ne songeait plus qu'à se défendre hautement, noblement, qu'à faire face au péril.

Le commissaire de police s'adressa à Tartas.

(A suivre.)

Grand Café de Bordeaux  
BOULEVARD GAMBETTA

Depuis le 15 septembre, ce café est tenu par M. JACQUES LASSUS du CAFÉ RICHELIEU.

Cet établissement se recommande à MM. les consommateurs par des consommations de tout premier choix.

CAFÉ RICHELIEU

M. ALEXANDRE MARCILHAC a l'honneur de prévenir le public que depuis le 15 septembre il a pris la direction du CAFÉ RICHELIEU.

Consommations de premier choix. — Liqueurs de 1<sup>re</sup> marque. — Service irréprochable.

Bibliographie

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustré de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

Le pur sang, cheval de Guerre (Richard Cross-Country). — Dolmens et menhirs (Armand Schiller). — Le défrichement à la dynamite (Max de Nansouty). — L'étude des tremblements de terre (G. Hamelin). — Les dragages et la navigation sur le Mississipi (P. de Mériel). — Comment on peut dresser les pierres en soufflant dessus (Max de Nansouty). — Les bruits du Modus (Albert Vacquiers). — Le développement des chemins de fer aux Etats-Unis, au Canada, et au Mexique (Henry de Valsaintes). — Un pont historique (P. Crépy). — Ce que l'on consomme sur les grands transatlantiques. — La kola (Heury Chastrey). — Le durcissement du plâtre. — Revue des Inventions : — Les éclairages intensifs pour la projection. — Le régulateur électrique « Elgé ». — Chronique. — Revue des Journaux. — Académie des sciences (Georges Petit). Cyclisme et automobilisme : Pour remplacer le différentiel. — Combien y a-t-il de cyclistes par le monde ? — Rattrape-Brice. — Transport des bicyclettes. — Aménagement des fourgons. — Le frein universel. — Petite Poste. — Bibliographie.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris.  
Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.  
Un numéro 0 fr. 35  
Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

VIENT DE PARAITRE  
NOUVEAU COURS DE MORALE

Rédigé conformément aux programmes officiels du 27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN  
L'Enseignement Moral à l'École primaire

par F. VIALA, instituteur public  
Avec une préface de M. MOURGUES, insp. prim<sup>e</sup>  
Livre de morale pratique et de lecture courante  
1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 1 fr. 40

Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS

Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

CONDITIONS DE VENTE :

Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. — Remise ordinaire pour les commandes.

Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.

On est prié de faire inscrire l'Enseignement moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE  
Rue Jacob, 56, à Paris

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND  
16 PAGES IN-4°

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément, a augmenté, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1<sup>o</sup> Quatre pages de plus. 2<sup>o</sup> Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3<sup>o</sup> Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; elle offre en plus à ses abonnés 24 Patrons découpés sur différents tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

SAINT-NICOLAS. — 19<sup>e</sup> année. — Sommaire du n<sup>o</sup> 44. — 29 septembre 1898.

Jean Tapin (Cap. Danrit). — L'enfant prodige (L. Morin). — Les deux voyageurs et le paria, (X...). — La vocation et le devoir (Leila Hanoum). — M. Tartelett va-t-en ville (Arthur Dourliac). — La maman des oiseaux (Ch. Fuster). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par Paul de Sémant, Louis Morin, A. Ferdinandus, A. Birch.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

CABINET DENTAIRE OUVERT  
Tous les Jours  
De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

P. BOURGET  
Mécanicien-Chirurgien Dentiste

Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g.

Prothèse et Réparations  
Dents et Dentiers livrés en 48 heures.

J. VALDIGUIÉ  
PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales, 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres. gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques tons exécutées par M. Valdigué, des échantillons de ces dernières sont exposées dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAISON.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même l'absence de colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gom-mées et des liasses de fiches, au prix de 0fr05 le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10 fiches

et au-dessus.

Les clients, habitant Cahors, qui ont l'intention de commander un costume (saison hiver) ont tout intérêt à faire dès à présent leur choix et leur commande tout en fixant au premier novembre, par exemple, la date de livraison

Tout en facilitant ainsi le travail de la maison, on est assuré que tous les soins seront donnés aux commandes, ce qui est toujours plus difficile en temps de presse.

MAISON G. BLANC, TAILLEUR, CAHORS

Cette maison se recommande à sa nombreuse clientèle par la parfaite exécution des commandes qui lui sont confiées.

On trouvera dorénavant chez M. Blanc, des costumes en nouveautés françaises et anglaises, garanties en aussi belle qualité que partout ailleurs, avec doublures et confections irréprochables, au prix ordinaire

de 70 francs sur mesure

et au-dessus.

Les clients, habitant Cahors, qui ont l'intention de commander un costume (saison hiver) ont tout intérêt à faire dès à présent leur choix et leur commande tout en fixant au premier novembre, par exemple, la date de livraison

Tout en facilitant ainsi le travail de la maison, on est assuré que tous les soins seront donnés aux commandes, ce qui est toujours plus difficile en temps de presse.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.

IMPRIMERIE & JOURNAL

à céder pour raisons de famille. Maison en pleine prospérité située sur l'une des plus belles plages du littoral de la Manche. — Matériel en très bon état.

Journal hebdomadaire grand format, — bi-hebdomadaire pendant la saison. Faible loyer, comprenant : Chalet d'habitation, ateliers d'imprimerie, deux jardins. Bail 12 ans, avec promesse de vente.

Ecrire H. G. Agence Havas, 8, Place de la Bourse, à Paris.

PRIME MUSICALE GRATUITE  
PIANISTES

lecteurs du Journal du Lot, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); et vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano.

LE JOURNAL DU LOT

EST EN VENTE  
à Cahors :

Chez M<sup>me</sup> ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.

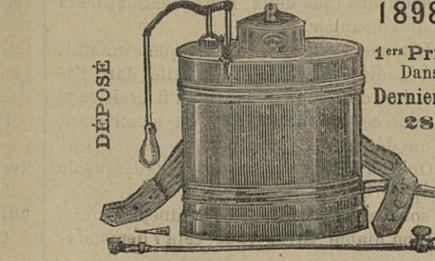
— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.

— M. MAURY, marchand de journaux, 53, rue Nationale.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

25 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.